

Christine Papilloud-Rey (à gauche)
Responsable du département évaluation des soins requis, Membre de la Direction, BESA QSys SA

Pierre-André Wagner (à droite)
Avocat, LL.M., infirmier diplômé SG

Moins de documentation, de meilleures décisions

Comment les institutions trouvent le juste équilibre entre la charge liée à la documentation et la qualité des décisions

Au cours de cette séance de questions-réponses, Pierre-André Wagner et Christine Papilloud-Rey abordent un sujet qui préoccupe de nombreuses institutions : quel est le juste niveau de documentation à assurer sans compromettre la qualité des décisions en matière de soins ? Pierre-André Wagner présente les exigences légales relatives à la documentation des soins, tandis que Christine Papilloud-Rey en expose la mise en œuvre concrète dans la pratique. Grâce à cette combinaison d'expertise juridique et d'expérience approfondie du terrain, les participantes et participants bénéficient de réponses complètes, concrètes et directement applicables.

Vous obtiendrez des réponses concrètes aux questions qui se posent dans votre propre institution concernant les obligations en matière de documentation.